

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le 11 AVR. 2022

ID : 031-213105612-20220411-D2022_07_1-DE



DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 14
- procurations : 2

L'an deux mille vingt-deux et le 7 avril à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 31 mars, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, M. DENIS MOLET, MME MONIQUE BEZOS, M. ANDRE DA PONTE, M. HERVE LAMACHERE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME KATY COLDER.

Etaient absents ayant donné procuration : MME NATHALIE SIMON-LABRIC (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS) MME RENEE HUMEAU (POUVOIR DONNE A MME JACKIE VAZ SANTIAGO).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M. YANNICK PUGET.

DÉLIBÉRATION n° 2022/07

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2021

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration du CCAS qu'aux termes de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'adoption du Compte de Gestion doit intervenir avant celle du Compte Administratif.

Madame la Vice-Présidente propose d'adopter le Compte de Gestion 2021 établi par le comptable, inspecteur divisionnaire FIP, M. Jean-Marc Agosta, qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2021.

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le '11 AVR. 2022

ID : 031-213105612-20220411-D2022_07_1-DE



Décide :

A l'unanimité, d'adopter le Compte de Gestion 2021 établi par le comptable, inspecteur divisionnaire FIP, M. Jean-Marc Agosta, qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2021

***Pour copie conforme,
La Vice-Présidente
Isabelle GODEAS***

- Transmis le '11 AVR. 2022
- Affiché le '11 AVR. 2022

